MERCUROL

Cœur du Pays de l'Hermitage

Vivre à Mercurol

Janvier 2013

Bulletin d'informations municipales

Tél. 04 75 07 40 05 - Fax 04 75 07 47 19

Courriel : mairie@mercurol.fr - Site : www.mercurol.fr

Les vœux du maire

MERCUROL
Cœur du Pays de l'Hermitage

Dimanche 6 janvier, à l'Espace Eden, présentation des vœux de Michel Brunet, maire de Mercurol.

À la rencontre de votre nouveau logo…

Mercurol, une commune en pleine mutation, mais qui souhaite affirmer son identité de commune rurale.

« *Traçons ensemble les sillons de l'avenir* », telle est notre devise pour notre nouveau logo. Par un jeu de hauteur et de couleurs, sachons lire au travers toutes les richesses de notre commune :

- le bordeaux symbolise la tour au milieu de ses vignes, qui domine le village et qui a su traverser le temps pour s'offrir un nouveau visage ;
- le marron rappelle nos racines, la terre, véritable richesse économique pour notre commune qui est la plus étendue du canton en superficie ;
- le vert, c'est la culture de la vigne et des arbres, ainsi que les espaces boisés, des zones à préserver sur notre territoire ;
- le vert clair pour terminer, couleur de l'espérance pour notre commune pleine d'ambition, dynamique, qui se tourne vers l'avenir afin d'offrir à ses concitoyens un espace de vie où il fait bon vivre.

Ce sont toutes ces richesses qui placent véritablement notre commune au « Cœur du Pays de l'Hermitage ».

Dans la salle Eden…

… Après les discours, la réception s'est poursuivie autour du verre de l'amitié.

ICCR "RENOV HABITAT"
Climatisation - Électricité - Plomberie
Spécialiste salle de bains
Tél. 06 26 56 66 20
Fax 04 75 07 78 30
pgateleau@yahoo.fr

coiffure & visagisme
19,rue jacquemart
26100 ROMANS
04.75.70.36.05

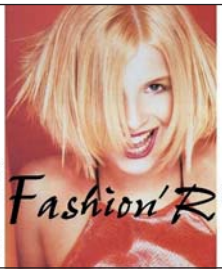

spécialiste mèches et balayages
les Devès
26600 MERCUROL
04.75.08.22.59

Le mot du maire

Vivre à Mercurol

En ce début d'année 2013, l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité.

L'année 2012 vient de s'achever, laissant planer une certaine inquiétude sur notre avenir avec l'accroissement du chômage, la baisse de la consommation, et une certaine morosité.

Bref, la situation économique n'est pas brillante.

Mais votre commune a continué ses investissements, et 2012 fut l'année de nombreux travaux en matière d'environnement et en particulier l'assainissement des Malfondières, l'aménagement de la montée de l'église, l'enfouissement du réseau ERDF et FTT sur le quartier les Audouards, la rénovation de l'éclairage public sur les différents lotissements (le Coteau, les Campanules, le Corbeil Fleuri), ainsi que la mise en sécurité de divers points noirs pour nos écoliers.

La dénomination des voies et la numérotation de vos habitations, qui faciliteront les accès en matière de sécurité et de distribution de votre courrier, sont terminées.

Enfin, 2012 a vu la réalisation du jardin public avec l'installation de jeux pour nos jeunes enfants.

Malgré tous ces travaux, ne pas augmenter le poids de l'impôt est un choix de votre équipe municipale. En même temps votre commune bouge, s'équipe et se modernise.

Notre action se veut à la fois rigoureuse et volontariste.

En conclusion, je tiens à remercier mon équipe municipale, les associations pour leur investissement dans la vie du village, ainsi que le personnel communal pour la qualité du travail effectué tout au long de l'année.

Bonne année 2013.

Votre maire, Michel Brunet

Comptes rendus des conseils municipaux

Département de la Drôme
Canton de Tain-l'Hermitage
Commune de Mercurol

Séance du 25 juin 2012

Présents : Michel Brunet, Yves Dupin, Véronique Blaise, Annie Guibert, Christophe Faure, Jean Chanas, Alain Dessite, Alain Fleuret, Perrine Martinot, Serge Rioux, Philippe Verscheure.

Excusés : Arnaud Achard pouvoir à Annie Guibert, Myriam Caso pouvoir à Véronique Blaise, Laëtitia Debeaux pouvoir à Perrine Martinot, Damien Monneron pouvoir à Philippe Verscheure, Christelle Odoard pouvoir à Yves Dupin, Christophe Soulhiard pouvoir à Michel Brunet, Marie-France Sicard.

Secrétaire de séance : Perrine Martinot.

PARTICIPATION POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La participation pour raccordement à l'égout ne sera plus applicable pour les dossiers de permis de construire déposés à compter du 1er juillet 2012.

Cette participation est remplacée par une participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC) instaurée par l'article 30 de la loi de finance rectificative pour 2012, et applicable aux propriétaires des immeubles soumis à l'obligation de raccordement. Le Conseil décide d'instaurer cette nouvelle participation avec effet au 1er juillet 2012 et fixe les tarifs suivants :

• PAC pour les constructions nouvelles au 1er juillet 2012 ainsi :

1) Immeubles individuels neufs : ..... 2 110,00 €

2) Immeubles neufs comportant plusieurs logements : ..... 1 055,00 € par logement

• PAC pour les constructions existantes au 1er juillet 2012 ainsi :

1) Immeubles individuels existants : ..... 965,00 €

2) Immeubles existants comportant plusieurs logements : ..... 643,34 € par logement

Ces tarifs sont identiques à la précédente taxe appliquée.

Le fait générateur de la PAC est le raccordement au réseau.

REDEVANCE ASSAINISSEMENT DEMANDE DE DÉGRÈVEMENT

Une administrée a subi une fuite d'eau qui a entraîné une surconsommation d'environ 227 m³ d'eau. Le Syndicat des eaux de la Veaune a appliqué un dégrèvement de 114 m³ sur les parties « eau potable » et « organismes publics ». Cette personne sollicite la remise gracieuse de la redevance d'assainissement pour cette surconsommation.

Le Conseil décide d'appliquer le même dégrèvement que le Syndicat des eaux de la Veaune, à savoir 114 m³ sur les parties « volume assaini » et « redevance modernisation des réseaux de collecte », soit un montant de 91,20 € ht.

SDED - RACCORDEMENT INDIVIDUEL AU FORFAIT - DOSSIER N° 261790025AER

Le Syndicat départemental d'énergies de la Drôme a reçu une demande de raccordement au réseau pour alimenter la construction existante de M. Coulaud au quartier les Plots. Le projet ne nécessite pas d'autorisation d'urbanisme. La part non subventionnée sera recouvrée en direct par le SDED auprès du demandeur avant la mise en service définitive.

EMPLOIS DANS LES ÉCOLES

M. le Maire informe l'assemblée que l'agent en disponibilité à l'école intercommunale des Chassis réintègre son poste à la rentrée de septembre 2012. Il propose de renouveler un CAE dans chaque école pour l'année scolaire à venir.

AMÉNAGEMENT RUE DE L'ÉGLISE LOT N° 2 : GÉNIE CIVIL - AVENANT N° 2

M. le Maire présente à l'assemblée l'avenant n° 2 de l'aménagement de la rue de l'église concernant le lot n° 2 - VRD, lot qui a été attribué aux établissements Gascheau.

Avenant en plus-value pour travaux supplémentaires :

Montant du marché	208 757,00 € ht	soit	249 673,37 € TTC
Montant de l'avenant	50 559,50 € ht	soit	60 469,16 € TTC
Le marché est porté à	259 316,50 € ht	soit	310 142,53 € TTC

INFORMATION : AMBROISIE

Depuis quelques années, on note une forte prolifération de l'ambroisie sur notre territoire. Cette plante génère d'importantes allergies.

Le groupe de travail environnement de la communauté de communes « Pays de l'Hermitage » lance une campagne de sensibilisation et de lutte contre l'ambroisie qui se décline en deux étapes :

• la première étape consiste à sensibiliser et à informer la population sur l'ambroisie ;

• la seconde étape consiste en l'organisation d'une rencontre de sensibilisation dans chaque commune le samedi 7 juillet 2012 au matin.

Des précisions sur cette journée seront transmises ultérieurement.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21 h 45.

Séance du 10 septembre 2012

Présents : Michel Brunet, Véronique Blaise, Annie Guibert, Christophe Faure, Arnaud Achard, Jean Chanas, Laëtitia Debeaux, Alain Dessite, Alain Fleuret, Perrine Martinot, Damien Monneron, Christelle Odoard, Serge Rioux, Christophe Soulhiard, Marie-France Sicard, Philippe Verscheure.

Excusés : Myriam Caso pouvoir à Véronique Blaise, Yves Dupin pouvoir à Michel Brunet.

Secrétaire de séance : Laëtitia Debeaux.

SAUR - CONVENTIONS DE PRESTATION DE SERVICE POUR L'EXPLOITATION DU POSTE DE COMPTAGE ET DU POSTE DE RELEVAGE DES EAUX USÉES DE LA COMMUNE

Le Conseil autorise M. le Maire à signer les conventions proposées par la SAUR ayant pour objectif de fixer les conditions administratives, techniques et financières dans lesquelles la commune leur confie l'exploitation du poste de comptage et la maintenance du poste de relevage des eaux usées de Mercurol.

CDG 26 - CONVENTION ASSISTANCE RETRAITE - AVENANT N° 1

La commune avait confié au CDG 26 le contrôle sur les processus matérialisés ou dématérialisés et actes transmis à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités territoriales (CNRACL).

Compte tenu de la complexité de ce processus lié aux différentes réformes successives des retraites, le Conseil décide de leur confier la réalisation totale de ces dossiers.

VOIRIE 2013 - DEMANDE DE SUBVENTION

La commission Voirie, sous la responsabilité de M. Dupin, premier adjoint, s'est réunie et a chargé le bureau d'études STADIA maître d'œuvre de chiffrer le montant des travaux à effectuer pour l'année 2013.

Le conseil approuve l'estimatif présenté par le Bureau d'études STADIA pour un montant de 168 684,78 € ht, soit 201 747,00 € TTC. Il sollicite auprès du Conseil Général de la Drôme une subvention la plus élevée possible.

ESPACE EDEN - ENCAISSEMENT CHÈQUE

Une association, lors d'une manifestation, a endommagé la main courante de l'escalier menant aux loges. Notre service technique chargé de la réparation a estimé le coût de celle-ci à 145,40 €. Le Conseil décide donc d'encaisser le chèque de 145,40 € de la compagnie COVEA RISKS, assureur de l'association en règlement dudit sinistre.

Info : Le conseil prend acte de la démission de M^me^ Sicard de son poste de conseillère municipale pour cause de déménagement.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21 h 30.

Séance du 22 octobre 2012

Présents : Michel Brunet, Yves Dupin, Véronique Blaise, Annie Guibert, Christophe Faure, Arnaud Achard, Myriam CASO, Jean Chanas, Laëtitia Debeaux, Alain Dessite, Alain Fleuret, Perrine Martinot, Damien Monneron, Christelle Odoard, Serge Rioux, Christophe Soulhiard, Philippe Verscheure.

Secrétaire de séance : Perrine Martinot.

RACCORDEMENT POSTAL - DÉNOMINATION DES RUES

Une commission communale a décidé de mettre en place une nouvelle désignation des voies de la commune, ainsi que la numérotation de chaque habitation. Courant décembre, un courrier sera adressé à chaque résident avec son numéro et la dénomination de la voie.

ZONE D'ACTIVITÉS LES FLEURONS RÉTROCESSION DE VOIRIE

Le conseil communautaire de la communauté de communes du « Pays de l'Hermitage » a donné son accord pour la rétrocession des voiries d'intérêt communautaire à titre gratuit auprès des communes concernées.

Cela permet d'intégrer les voies de la zone d'activités des Fleurons dans le domaine public de la commune. En contrepartie, un procès-verbal de mise à disposition est signé afin qu'elle puisse exercer sa compétence de gestion et d'entretien de ces voiries. Celui-ci fixe les modalités d'intervention de la commune et de la communauté de communes « Pays de l'Hermitage » sur les sites voiries.

MAINTENANCE ET ACCOMPAGNEMENT INFORMATIQUE

Renouvellement du contrat avec le prestataire informatique JVS Mairistem pour la fourniture et l'installation de l'ensemble des logiciels de la gamme Horizon One-Line, la maintenance de ces logiciels, l'assistance téléphonique et l'accompagnement des utilisateurs pour trois années supplémentaires.

Le coût annuel est de 4 724,00 € ht.

BUDGET - DÉCISION MODIFICATIVE

Crédits à ouvrir :

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
23	2313	277	Construction	1 000,00
21	2183	00217	Matériel de bureau et matériel informatique	500,00
20	2051	00217	Concessions et droits similaires	700,00
			TOTAL	**2 200,00**

Crédits à réduire :

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
23	2318	00235	Autres immobilisations corporelles	- 2 200,00
			TOTAL	**- 2 200,00**

APPARTEMENT T4 - 22 RUE DE LA RÉPUBLIQUE

Le locataire actuel de l'appartement T4 sis au 22 rue de la République, propriété de la commune, a donné son préavis de départ. Il a procédé à quelques aménagements dans l'appartement : cuisine et salle de bains, et il est décidé de lui donner un dédommagement.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22 h 45.

Séance du 10 décembre 2012

Présents : Michel Brunet, Yves Dupin, Véronique Blaise, Annie Guibert, Christophe Faure, Myriam Caso, Jean Chanas, Laëtitia Debeaux, Alain Dessite, Alain Fleuret, Perrine Martinot, Damien Monneron, Serge Rioux, Philippe Verscheure.

Excusés : Arnaud Achard pouvoir à Yves Dupin, Christelle Odoard pouvoir à Michel Brunet, Christophe Soulhiard pouvoir à Véronique Blaise.

Secrétaire de séance : Laëtitia Debeaux.

REFUGE DES BÉRAUDS CONVENTION FOURRIÈRE CHIENS ET CHATS

Renouvellement de la convention triennale avec le refuge des Bérauds pour l'accueil des chiens et chats errants. La subvention annuelle s'élève à 1,02 € par habitant et une revalorisation de 2 % est appliquée à chaque anniversaire.

CDG 26 - CONVENTION AFFECTATION DE PERSONNEL « ARCHIVES » - AVENANT N° 1

Signature d'un avenant avec le CDG 26 concernant l'affectation de personnel « archives » pour l'année 2013 pour fixer le nombre de jours d'intervention à 10.

CRÉATION D'EMPLOIS D'AGENTS RECENSEURS

Le recensement de la population aura lieu du 17 janvier 2013 au 16 février 2013. Le conseil décide la création de quatre emplois d'agents recenseurs non titulaires.

ÉCOLE DES CHASSIS CONVENTION AVEC LA ROCHE-DE-GLUN

Signature d'une convention avec la mairie de La Roche-de-Glun afin de formaliser la répartition des charges de fonctionnement et d'investissement de l'école intercommunale.

GROUPE SCOLAIRE CONVENTION AVEC VEAUNES

Signature d'une convention avec la mairie de Veaunes afin de formaliser les conditions de financement des dépenses de fonctionnement du groupe scolaire à attribuer aux élèves habitants Veaunes.

CLASSE D'INTÉGRATION SCOLAIRE FRAIS DE SCOLARITÉ

Versement de la somme de 487,11 € à la mairie de Saint-Vallier correspondant aux frais de scolarité d'un enfant de Mercurol ayant fréquenté une classe d'intégration scolaire lors de l'année scolaire 2011/2012.

DÉCLASSEMENT D'UNE VOIRIE COMMUNALE

M. et M^me^ Jean Bresson souhaitent acquérir une petite portion de la voie communale n° 20, sur la partie appelée chemin des Sources, afin de leur permettre la réalisation de leur projet de construction de logements. S'agissant d'une voirie communale, il est nécessaire de procéder au déclassement de la partie de la voie concernée, et pour cela lancer au préalable une enquête publique.

TAXES ET PRODUITS IRRÉCOUVRABLES ADMISSION EN NON-VALEUR

Madame le Trésorier nous informe que des titres de recettes restent impayés sur le budget « assainissement » pour lesquels aucun recours n'est possible. La somme de 184,41 € est donc admise en non-valeur et fera l'objet d'une inscription au compte 6541.

BUDGET ASSAINISSEMENT DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

Crédits à ouvrir :

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
65	6541		Créances admises en non-valeur	350,00
65	658		Charges de gestion courante	692,92
			TOTAL	**1 032,92**

Crédits à réduire :

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
011	622		Rémunération d'intermédiaire et honoraires	- 832,92
65	654		Pertes sur créances irrécouvrables	- 200,00
			TOTAL	**- 1 032,92**

BUDGET - DÉCISION MODIFICATIVE N° 2

Crédits à ouvrir :

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
23	2318	276	Autres immobilisations corporelles	25 000,00
040	2138	OPFI	Autres constructions	6 529,30
			TOTAL	**31 529,30**

Crédits à réduire :

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
23	2315	269	Installations, matériel et outillage techniques	- 25 000,00
21	2188	00230	Autres	- 2 013,30
23	2313	2551	Construction	- 4 516,00
			TOTAL	**- 31 529,30**

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE : PROJET DE FUSION COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE L'HERMITAGE ET DU TOURNONAIS - PROJET DE PÉRIMÈTRE

Le conseil, avec 15 voix pour et 2 contre, donne son accord au projet de périmètre de la Communauté de communes issue de la fusion de la Communauté de communes du Pays de l'Hermitage et de la Communauté de communes du Tournonais, selon les critères définis dans l'arrêté interpréfectoral.

AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE L'ÉGLISE AVENANTS

Divers aléas de chantier (délais et reprise d'intervention concessionnaires ou gestionnaires de réseaux, risque d'instabilité de mur ancien et talus, réalisation de gabions supplémentaires…) ont contribué à repousser les délais de livraison de plusieurs ouvrages.

Afin de pourvoir au besoin de délais supplémentaires pour mener à son terme et en bonne exécution la réalisation du projet dans sa globalité, signature d'un avenant avec chaque entreprise afin de fixer au 30 avril 2013 la nouvelle date de livraison définitive de l'ensemble de l'ouvrage.

ASSAINISSEMENT - INDEMNISATION POUR ARRACHAGE DE CEPS ET ARBRE

Suite aux travaux d'assainissement au quartier les Malfondières, des ceps de vigne et un arbre fruitier ont été arrachés :

- 1 117 ceps sur un terrain appartenant à M. Gilles Bied de Mercurol,
- 1 abricotier sur un terrain exploité par la EARL De Marty de La Roche-de-Glun.

Des indemnités, calculées d'après le barème des indemnités des dommages causés aux cultures, aux sols et aux clôtures lors de l'exécution d'ouvrages divers fourni par la Chambre d'agriculture, vont être versées aux personnes concernées.

SDED - RACCORDEMENT COLLECTIF EXTÉRIEUR - DOSSIER N° 261790026AER

Le Syndicat départemental d'énergies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité pour le raccordement collectif extérieur pour alimenter deux lotissements quartier Firmy (5 + 8 lots). La dépense prévisionnelle hors-taxes est estimée à 66 582,56 € ; la participation communale pour ce dossier est de 33 402,62 €.

TÉLÉTRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Le conseil décide d'adhérer également à l'application « Actes budgétaires » qui permet de faire parvenir au service du contrôle budgétaire l'intégralité des documents budgétaires par envoi dématérialisé.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22 h.

Les élus vous accueillent :

Michel Brunet le mardi soir de 18 h 30 à 20 h, les adjoints le samedi matin de 10 h à 11 h.

Le nom de votre quartier est* facultatif *mais vous pouvez le préciser sous votre nom.

Recensement

du 17 janvier 2013 au 16 février 2013

www.le-recensement-et-moi.fr

À partir du jeudi 17 janvier, l'Insee organise le recensement de la population en partenariat étroit avec les communes. L'objectif : mesurer la population vivant en France et mieux s'adapter à ses besoins.

Comment se déroule l'enquête :

Un agent recenseur recruté par la mairie disposant d'une **carte tricolore avec photographie officialisant sa fonction**, viendra vous rencontrer :

Thérèse Galfione

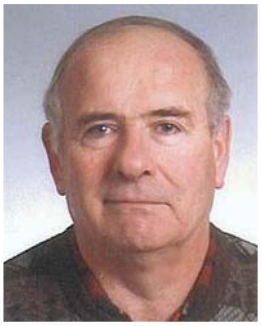

Robert Blache

Joël Mariusse

Jean-Paul Riou

Il dépose à votre domicile les questionnaires du recensement :

- une feuille de logement par foyer
- un bulletin individuel pour chaque personne vivant chez vous, quel que soit son âge.

Il peut vous aider à remplir vos questionnaires, si vous le souhaitez. Il récupère les documents lorsque ceux-ci sont remplis puis les dépose en mairie.

VOS RÉPONSES SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES.

- Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires.
- Toutes les statistiques produites sont anonymes.
- Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires et notamment les agents recenseurs sont tenues au secret professionnel.
- Les réponses recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires.

Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

Parc vert et jeux d'enfants

Au cours du mois de juillet, la société Euroludique a installé une aire de jeux pour les enfants dans l'espace vert situé au pied de la mairie. Cet équipement est destiné aux enfants de 1 à 9 ans. Plan à grimper, pont, tunnel, toboggan, jeux à ressort ont été vite adoptés par les jeunes Mercurolais.

Nettoyage de printemps

Samedi 23 mars 2013

Retenez cette date, notre environnement mérite ce petit geste.

Nous comptons sur votre présence.

Garage DESSITE
MÉCANIQUE - CARROSSERIE
SPÉCIALISTE DES MARQUES
AUDI SEAT
GPS Les Malfondières - 26600 Mercurol
Tél. 04 75 07 41 03 - Fax 04 75 07 42 29

L'ABRICOTINE
HÔTEL 2**NN
Tél. 04 75 07 44 60
Fax 04 75 07 47 97
Proximité A7 - Route de Romans
MERCUROL
26600 Tain-l'Hermitage
www.abricotine-hotel.com
Hôtel Logis de France

Dénomination des voies de circulation...

Ce projet d'identification des voies de circulation et de numérotation des habitations (obligatoire) a été matérialisé en cette fin d'année 2012. C'est le fruit de plusieurs mois de travail de tout le conseil municipal et de la commission environnement. Nous remercions tous ceux qui ont participé de près ou de loin à l'élaboration de ce projet.

Plaque de rue

Panneau de rue

La couleur et la police ont été changées par rapport à l'information du bulletin de juillet 2012. En effet, après mûres réflexions, nous avons voulu donner une identité plus « design » à cette signalétique pour notre commune de Mercurol. Le fond bordeaux, le texte blanc, la suppression du filet continu autour des plaques, la conjugaison des majuscules et minuscules du texte nous donnent une harmonie, un modernisme, une spécificité propre à notre commune.

Votre adresse s'intitule dorénavant et uniquement comme suit :

Dupont Louis
100 route du Paradis
26600-MERCUROL

Le nom de votre quartier mis en référence est facultatif et n'a plus lieu d'être, seul votre numéro et le nom de votre voie seront pris en compte.

Les membres du conseil municipal vous ont remis votre numéro d'habitation, ainsi que divers courriers d'information :

- un courrier de M. le Maire vous informant de la nécessité de ce projet ;
- un courrier de la poste vous indiquant le modèle de votre nouvelle adresse ;
- une liste des organismes à informer de votre changement d'adresse ;
- des cartes de la poste pour diffuser votre nouvelle adresse.

Il est important d'apposer votre numéro dans les plus brefs délais afin d'être localisé.

Numéro d'habitation

Comme vous avez pu le constater, votre adresse a été sensiblement bouleversée. Dorénavant ces nouvelles coordonnées seront le seul moyen de vous localiser pour la poste, les services de secours, de sécurité, les livreurs, vos visiteurs, etc.

Les nouvelles dénominations ont été transmises (ou sont sur le point de l'être) sous diverses formes aux organismes intervenants : service du cadastre, SDIS/Pompiers, IGN, CAF, ERDF/GRDF. De nouveaux plans de la commune ont été élaborés.

La mise en place de ce programme a pour but de faciliter les communications internes et externes sur la commune et d'améliorer **la vie au quotidien**.

Implantations de la signalétique des voies de circulation

Nous avons travaillé sur ce projet de dénomination des rues et de numérotation des habitations pendant plusieurs mois. Il nous paraissait nécessaire de vous informer sur l'organisation et le travail accompli par les uns et les autres.

1→ Nous avons nommé les voies d'accès à vos habitations. Tous les membres du conseil et la commission environnement ont participé à cette identification, des Mercurolaises et Mercurolais connaissant bien la commune nous ont fait des propositions de noms.

2→ Toutes ces informations ont été transmises au cabinet de géomètres qui a numéroté les habitations sous forme métrique sur l'ensemble de la commune (sauf pour le centre du village et certaines impasses, qui sont restés avec le système pair/impair).

... et numérotation des habitations

Nous avons fait des rectifications à plusieurs reprises, certainement dues à la complexité de notre réseau routier. Le géomètre nous a tiré les plans avec les nouveaux noms des voies et la numérotation des habitations.

3→ Après ces mois de travail théorique, nous avons pu concrétiser l'implantation des panneaux sur le plan, avec le fournisseur du matériel. Ensuite, avec Gilles Berthelin (responsable du service technique de la commune), nous avons sillonné la campagne pour matérialiser (à la bombe fluo) les emplacements des mâts.

Nous avions loué une tarière de 350 mm de diamètre et Jeannot (Chanas) nous avait prêté une remorque fruitière pour atteler derrière le tracteur de la commune.

4→ Les agents techniques de la commune avaient pris en charge la mise en place et la fixation des mâts sur lesquels ils ont fixé les panneaux de rue. (petite info : la **plaque** de rue est fixée au mur, le **panneau** est vissé au sommet d'un mât). C'est là que Gilles, Alain, Bernard, Jonathan et Jérôme sont passés à l'action.

Les agents s'étaient répartis les tâches par alternance :

- deux agents, avec la remorque attelée à l'utilitaire avec le plan, la tarière et des bras solides (car la tarière, ça ne rigole pas…) pour implanter les mâts ;
- deux ou trois (selon), avec le tracteur et la remorque de Jeannot, suivaient de près la première équipe ; sur cette remorque, une vraie centrale à béton mobile à faire pâlir les « Lafarge », « Valence-béton » et consorts… En effet, sur celle-ci étaient installés la cuve à eau, le ciment, le gravier et la bétonnière amarrée en queue de remorque, sans oublier la brouette. Ainsi le béton était fabriqué à la demande, au plus près du chantier.

Bravo aux agents techniques pour leur parfaite organisation et leur efficacité, car la tarière avait été louée pour 3 semaines et une dizaine de jours ont suffi pour faire les trous. À réception, les panneaux et plaques de rue ont été apposés.

Les numéros des habitations vous ont été distribués nominativement, ainsi que les courriers d'explication et d'information.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions sur cette importante mise en place qui ne peut qu'améliorer la communication et notre quotidien.

Finances et budget

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2012

	RECETTES
Produits de services	12 976,00 €
Impôts et taxes	1 038 377,46 €
Dotations et participations	268 856,00 €
Autres produits de gestion courante	63 000,00 €
Atténuation de charges	25 000,00 €
Produits financiers	1 015,00 €
Résultat reporté	595 488,96 €
	2 004 713,42 €

	DÉPENSES
Charges à caractère général	406 200,00 €
Charges de personnel	393 500,00 €
Atténuations de produits	1 000,00 €
Autres charges de gestion courante	367 607,00 €
Charges financières	61 617,34 €
Charges exceptionnelles	55 423,99 €
Dépenses imprévues	93 534,32 €
Virement section Investissement	621 035,30 €
Op. d'ordre de transferts entre sections	4 795,47 €
	2 004 713,42 €

SECTION D'INVESTISSEMENT 2012

	RECETTES
Recettes d'équipement	58 836,38 €
Dotations et fonds propre	106 574,41 €
Excédent de fonctionnement	83 353,76 €
Virement section Fonctionnement	621 035,30 €
Reste à réaliser	217 121,69 €
Autres op. d'ordre d'investissement	4 795,47 €
Solde d'exécution positif reporté	715 624,55 €
	1 807 341,56 €

	DÉPENSES
Opérations d'équipement	697 600,00 €
Remboursement d'emprunts	93 641,56 €
Reste à réaliser	1 016 100,00 €
	1 807 341,56 €

Éclairage public plus économe

Le Grenelle de l'environnement introduit la notion de pollution lumineuse et renforce les conditions de fonctionnement des installations. Il intègre dans le droit de l'environnement la prévention des nuisances lumineuses et un objectif d'économie d'énergie, visant à réduire les émissions inutiles de lumière artificielle, sans nuire à la sécurité publique.

Dans le cadre de la démarche de réduction de la facture énergétique et de maintenance des éclairages publics, il est prévu de remplacer les équipements de type « nuisances lumineuses ». C'est dans cette optique que votre commune a procédé à la mise en conformité de l'éclairage public des lotissements.

DOMAINE MICHELAS–ST-JEMMS
HERMITAGE • CROZES-HERMITAGE
SAINT-JOSEPH • CORNAS
Bellevue - Les Chassis - 26600 Mercurol - Tain-l'Hermitage
Tél. 04 75 07 86 70 - Fax 04 75 08 69 80
e-mail : michelas.st.jemms@wanadoo.fr

éclairage sportif
éclairage public
électricité mabboux
100 route de Paturel (avant le quartier le Chaume) - 26600 Érôme
Tél. 04 75 03 31 28 - Fax 04 75 03 35 98
Qualification M3TN3

État civil

• Naissances

DUBICKI Louan, né le 2 janvier 2012
LAVAUD Nayan, née le 15 janvier 2012
COCHET Lorenzo, né le 18 janvier 2012
BOUVERON Gabin, né le 27 janvier 2012
PALISSE Élina, née le 24 février 2012
ACHARD ARHANCET Élisa, née le 15 mars 2012
TERRIER Charlie, née le 31 mars 2012
CASO Andréa, née le 2 avril 2012
GABE ROUVEURE Louise, née le 27 avril 2012
BOUY Elfie, née le 27 avril 2012
ALMEIDA Zoé, née le 1er août 2012
DELOCHE Lorys, né le 23 août 2012
MOREL Ella, née le 6 septembre 2012
PERRIER Eliott, né le 7 septembre 2012
CLOCHARD Nolam, né le 9 septembre 2012
LAFAURY Thomas, né le 11 septembre 2012
BRENNE Jordan, né le 20 septembre 2012
JUSTET Cameron, né le 24 septembre 2012
BOS Délia, née le 8 octobre 2012
PONCE Léonie, née le 16 octobre 2012
CHENNAF Dylane, née le 20 octobre 2012
IGLESIAS Enzo, né le 17 novembre 2012
MORFIN Timothée, né le 18 novembre 2012

• Mariages

FUSTIER Muriel – CHABROL Nicolas, 14 janvier 2012
CHEVAL Séverine – CHEVROT Cyril, le 24 mars 2012
SACRISTAN Maria – DIDIER Jean-Noël, le 2 juin 2012
MIRALLES Stéphani – SAUTERON Hervé, le 7 juillet 2012
GOUNON Corinne – PIERGIOVANNI Eric, le 28 juillet 2012
JAGIELLO Sandra – MALSERT Nicolas, le 28 juillet 2012
JUSTET Vanessa – SABEUR Jimmy, le 4 août 2012
RAMOS Stéphanie – VOLLE Christophe, le 15 septembre 2012

Anniversaires de mariage

1 an	Coton	15 ans	Porcelaine	29 ans	Velours
2 ans	Papier	16 ans	Saphir	30 ans	Perle
3 ans	Cuir	17 ans	Rose	31 ans	Basane
4 ans	Cire	18 ans	Turquoise	32 ans	Cuivre
5 ans	Bois	19 ans	Cretonne	33 ans	Porphyre
6 ans	Chypre	20 ans	Cristal	34 ans	Ambre
7 ans	Laine	21 ans	Opale	35 ans	Rubis
8 ans	Coquelicot	22 ans	Bronze	40 ans	Émeraude
9 ans	Faïence	23 ans	Béryl	45 ans	Vermeil
10 ans	Étain	24 ans	Satin	50 ans	Or
11 ans	Corail	25 ans	Argent	60 ans	Diamant
12 ans	Soie	26 ans	Jade	70 ans	Platine
13 ans	Muguet	27 ans	Acajou	75 ans	Albâtre
14 ans	Ivoire	28 ans	Nickel	80 ans	Chêne

• Décès

BERRUET née **COLINEAUX Françoise**, le 22 janvier 2012
PERRIER née **AMBLARD Élise**, le 16 février 2012
BUFFIÈRE Joseph, le 1er mars 2012
CERAN Paul, le 18 mars 2012
FLORIANI née **COULON Marie**, le 27 mai 2012
FOMBONNE Maurice, le 27 juillet 2012
DUPIN née **CHANAS Simone**, le 4 octobre 2012

Informations paroissiales

Permanence et secrétariat à la cure, 2 place de l'église
BP 92 - 26600 Tain-l'Hermitage - **04 75 08 28 94**

À Mercurol, messe mensuelle le troisième mercredi de chaque mois à 18 heures.

Le 8 décembre, lors des illuminations et de la descente aux flambeaux… station-arrêt à l'église pour voir la crèche, écouter un chant de Noël et recevoir le texte d'une prière.

Cérémonie du 11 novembre 2012

On oubliera. Les voiles du deuil, comme les feuilles mortes tomberont. L'image du soldat disparu s'effacera lentement… et tous les morts mourront pour la deuxième fois.

Roland Dorgelès

C'était le lundi 11 novembre 1918, à 11 heures. Dans tous les villages et villes de France, les cloches sonnaient ! Au front, les clairons bondissaient sur les parapets et annonçaient le cessez-le-feu ; la Marseillaise était chantée à pleins poumons dans les tranchées. Pour la première fois depuis quatre ans, même soulagement ; Français et Allemands pouvaient se regarder sans s'entretuer. Un armistice fut conclu le matin même à 5 h 15, laissant derrière lui des millions de morts. Meurtris, les survivants voulaient tous croire que c'était la « *der des der* »… et pourtant !

Extraits du message du ministre délégué en charge des Anciens Combattants :

… Les parlementaires du début des années mille neuf cent vingt avaient voulu que la journée nationale du 11 novembre soit placée sous le double signe de la victoire et de la paix.

… Ce dernier but semblait alors bien aléatoire, comme allaient le démontrer les décennies suivantes.

… Mais finalement, ces parlementaires étaient des précurseurs. En votant la loi instituant une « journée de la victoire et de la paix », ils espéraient qu'elle soit célébrée dans l'avenir.

… Le temps et la volonté des peuples leur ont donné raison.

GITEM
DÉPAN'SERVICE
Vente - Réparation
Image - Son - Multimédia - Électroménager - Antenne
Les Malfondières Est - 26600 MERCUROL
04 75 07 40 67

Ets. COISSIEUX – CHEVROT
Plombier - Chauffagiste
Sanitaire - Zinguerie
Le Pérou - 26600 Mercurol
✆ 04 75 07 40 57

Repas des aînés Mercurol-Veaunes

L'oubli et le rire sont mieux que mémoire et tristesse.

Quelques flocons de neige n'ont pas arrêté nos aînés pour assister au traditionnel repas offert par le CCAS de Mercurol et de Veaunes à l'Espace Eden.

Médaillon de foie gras de canard, brioche et confiture d'oignons et mesclun de salades

Turban de sole et saumon sauce safranée

Trou normand

Cuissot de cerf sauce grand veneur, crosnes et pomme Anna

Assortiment de fromages secs ou blanc

Délice chocolat, poire, caramel sur coulis de fruits rouges

Bonne année 2013

Bienvenue aux nouveaux

Jeudi 20 décembre

Traditionnellement, chaque fin d'année, Mercurol accueille les nouveaux arrivants. Tous n'étaient pas présents lors de cette réunion, mais, au gré des départs et des renouvellements, cela représente vingt et une arrivées.

Michel Brunet, maire de Mercurol, a présenté la vie du village, les projets, les activités ainsi que la municipalité.

La pogne et le verre de l'amitié ont clôturé cette soirée.

BOISSET
TRAVAUX PUBLICS
Travaux publics & Canalisations
Depuis 1967
445, route de Tain
26600 CHANOS-CURSON
☎ : 04.75.07.33.44
🖷 : 04.75.07.31.63
: www.boisset-tp.fr

BOISSET
TRANSPORTS
Tous transports BTP
avec chauffeurs
445, route de Tain
26600 CHANOS-CURSON
☎ : 04.75.07.33.44
🖷 : 04.75.07.31.63
: www.boisset-transports.fr

BOSVET
CARRIERES
Matériaux de carrières
Professionnels & Particuliers
Z.A. Les Lots
26600 MERCUROL
☎ : 04.75.08.61.56
🖷 : 04.75.08.10.06
: www.bosvet-carrieres.fr

RMBTP
RECYCLAGE
Matériaux du BTP recyclés
Plateforme pilote
Les Grappiats
26600 MERCUROL
☎ : 04.75.08.61.56
🖷 : 04.75.08.10.06
: www.rmbtp-recyclage.fr

Concours des maisons fleuries

Le printemps capricieux a quelque peu retardé le démarrage de la végétation. Bravant les caprices des dieux, nos jardiniers ont pu embellir et fleurir leurs espaces verts pour rendre plus agréable notre village.

Certains d'entre eux se sont inscrits au concours des maisons fleuries.

Voici les résultats :

- **Catégorie fermes** : Robert Blache
- **Catégorie jardins** : Élisabeth Junique
  Mireille Pleynet
  Pierre Chalaye
  Régine Gauchier
  Maurice Betton
  Michèle Precheur
- **Catégorie balcons** : Jonathan Druenne
  Jacques Papillon

Début décembre nous avons été invités par le conseil général de la Drôme à la remise des prix du concours départemental des villes et villages fleuris. Notre commune a été confirmée pour la « fleur » reçue il y a quelques années, déjà. M. Robert Blache a été récompensé pour son magnifique jardin.

Concours des illuminations de fin d'année

Comme chaque année, la commission environnement a organisé le concours des illuminations de fin d'année. Nous découvrons toujours de magnifiques réalisations. Il est difficile de rivaliser avec certaines, mais tous font preuve de beaucoup de créativité pour faire étinceler notre commune en fin d'année.

Résultats du concours :

- **Prix spécial féerie** : Jean-Paul Gontard
- **Prix de l'originalité** : Bernard Vercasson
- **Prix des couleurs** : Michel Flouret
- **Prix de l'harmonie** : Pierre Queste
- **Encouragements** : Christophe Descormes
  Michèle Précheur
  Gilbert Perret
  Alexandre Darnaud
  Joseph Poulenard
  Joëlle Céran
  Séverine Descormes

Route de Chantemerle-les-Blés • Mercurol • 26600 Tain-l'Hermitage
Auberge paysanne LA TERRINE
Produits de la ferme
samedi midi et dimanche midi : porcelet ou porc à la broche
Tél. 04 75 07 44 20 Il est prudent de réserver www.laterrine.fr
En semaine sur commande
LE TOUT AU FOUR À BOIS SALLES CLIMATISÉES

les Vergers de l'Hermitage
LA CONFIANCE EN PARTAGE
VENTE DE FRUITS DIRECT PRODUCTEUR
GIE Hermitage Basse-Isère
95 avenue du Vercors
(rond-point de l'autoroute)
26600 TAIN-L'HERMITAGE
tél. 04 75 08 13 11

Bibliothèque et culture

Seuls ceux qui possèdent la clé des champs et la clé des songes ouvriront l'école sur une société ouverte.

MERCUROL
Cœur du Pays de l'Hermitage

Tél. bibliothèque **04 75 07 47 84**
Tél. mairie **04 75 07 40 05**

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi : 16 h 45 à 18 h 45
Mercredi : 14 h 30 à 17 h 30
Vendredi : 17 h 30 à 18 h 30
Samedi : 10 h 30 à 12 h

E-mail : bibliotheque.mairiedemercurol@sfr.fr

Depuis la rentrée de septembre, beaucoup d'évènements se sont déroulés à la bibliothèque :

- **reprise du partenariat avec l'école du village** : les classes de CE2 de madame Grandcolas et de CM1 de monsieur Gilles ont été accueillies le mardi 2 octobre, celle des GS-CP de madame Barrachin le mardi 20 novembre. Les autres classes seront accueillies dès le 15 janvier ;
- **mise en place d'un comité de lecture** le dernier mardi de chaque mois pour trier les dons, réparer les livres et les couvrir, valider la liste des futures acquisitions ;
- **mise en valeur de la vitrine de l'ancienne boulangerie** avec une remise en état effectuée par l'équipe technique de la mairie ;
- **achat et mise en place d'un second poste informatique** destiné plus spécifiquement à la consultation de sites et de documents liés au patrimoine local par les lecteurs ;
- **organisation de l'exposition sur la céramique d'art « Raku »** (voir article dans la page consacrée à cette exposition) ;
- **« désherbage »**, c'est-à-dire retrait des ouvrages abimés ou obsolètes. Plusieurs centaines d'ouvrages ont été remplacés afin de satisfaire les lecteurs grâce à la coopération de la médiathèque départementale de la Drôme ;
- **des achats récents** par la mairie complètent également notre fonds ;
- **offre de prêts de textes enregistrés** à destination de tous les âges.

Toutes ces nombreuses activités demandent un engagement très important de l'équipe de bénévoles, qui assurent également les permanences et suivent des formations. Heureusement, cette équipe s'est enrichie récemment de nouveaux membres : Béatrice Tilloy-Fréville, Rosa Didier, Thérèse Galfione et Françoise Gaud.

Mais notre bibliothèque prospère avant tout grâce à la fidélité de ses lecteurs, toujours plus nombreux. Aussi il n'y a pas de récompense plus importante pour notre équipe que la satisfaction de ceux-ci.

(Inscription et prêts de livres et de CD audio de textes enregistrés gratuits pour tous les habitants de la Commune).

Maçonnerie générale
Charpente • Couverture
Patrick Berthier
Les Chassis Ouest - 26600 Mercurol
Tél. 04 75 08 81 90

Le Caveau des Roussettes
PRODUITS DU TERROIR

À proximité de l'A7,
sortie échangeur de Tain-l'Hermitage
Route de Romans - 26600 Mercurol
Tél. 04 75 07 46 30

Découvrir le raku...

Exposition de céramique d'art

Avez-vous remarqué les pancartes indiquant la galerie de raku en direction des Audouards, et avez-vous déjà poussé la porte de l'atelier de Christine Cosmano Prohaska ?

Peut-être pas… Alors, dans le cadre de la fête du vin blanc, trois artistes locaux sont venus jusqu'à vous pour présenter leurs réalisations. En seulement quelques heures, la salle Hermitage s'est transformée en galerie d'art qui a attiré bon nombre de visiteurs.

Mais qu'est-ce donc que le « raku » (que l'on prononce *rakou*) ?

Ce procédé de cuisson du grès a été inventé au XVI[e] siècle au Japon pour la réalisation de poteries brutes destinées à la cérémonie du thé. De nos jours, cette technique est notamment utilisée pour la décoration de céramiques. Les poteries émaillées, cuites deux fois (autour de 1 000 °C), sont retirées incandescentes du four, puis plongées dans de la paille, de la sciure ou des copeaux de bois… C'est à ce stade du traitement de la pièce, appelé enfumage, qu'apparaissent les craquelures liées au choc thermique important, que les oxydes des émaux révèlent leurs couleurs et que la terre laissée brute prend cet aspect noirci caractéristique. Le rendu final est toujours une surprise donnant à chaque objet un caractère unique.

La signification de raku en japonais comporte des notions de joie et de plaisir… C'est un ressenti que ces trois artistes ont su communiquer tout au long de ces deux journées d'exposition en partageant tous leur passion pour cet art :

- Christine Cosmano Prohaska : céramiste (raku) - Mercurol
- Joëlle Waquet : peintre céramiste (raku) - Claveyson
- André Trescarte : peintre - Acrylique sur bois - Charpey

Pour aller plus loin :

- Cours et stages pour adultes : association Terracréa (créée par Christine et Joëlle) à Claveyson, ou à l'atelier de Mercurol, contact : 06 75 81 22 08 - 06 08 42 64 49
- Galerie permanente ouverte au public : Les Audouards à Mercurol 04 75 07 70 22
- Site Internet : www.ceramiques-art.fr

CHARPENTE - COUVERTURE - MENUISERIE
ESCALIER - PROTECTION - RESTAURATION
MAISONS ANCIENNES - BÂTIMENTS D'HÔTELLERIE
Ets. H. Reynaud père et fils
maison fondée en 1876
Domicile > 07410 Bozas, tél. 04 75 06 73 18
Bureau > 07300 St-Jean-de-Muzols, tél. 04 75 08 84 98
télécopie 04 75 08 65 91

TRANSPORTS ALAIN OSTERNAUD
MARCHANDISES GÉNÉRALES
Les Malfondières
26600 MERCUROL
tél 04 75 07 44 89
fax 04 75 07 42 23
E-Mail osternaud@wanadoo.fr

Mercurol-Veaunes Animation

M.V.A
Mercurol Veaunes Animation

La vraie richesse de l'homme :
la capacité de se recréer en recréant le monde

Forum des associations à Chanos-Curson

Nous avons répondu positivement avec la tenue d'un stand le samedi 8 septembre. Le but était de faire connaître le sigle MVA et d'inciter les personnes à venir le jour de la fête du vin blanc. Nous ne pouvons dire si ces objectifs ont été atteints. Nous remercions néanmoins les organisateurs pour leur chaleureux accueil et aussi pour leur participation à la fête du vin blanc avec un char sur l'Écosse et le monstre du loch Ness.

Traditionnelle journée des bugnes

Merci à la Grappe dorée : grâce au talent de ses bénévoles, nous avons eu le plaisir de déguster les bugnes qu'ils préparent à l'occasion de la fête du vin blanc, le samedi soir au repas dansant, ainsi que le dimanche matin lors du vin d'honneur place de la mairie.

Le village en fête

Les 3 et 4 novembre s'est déroulée la fête du vin blanc. Le soleil n'était pas au rendez-vous (le positionnement en fin d'année est toujours un peu aléatoire), mais soyons positifs : la fête a eu lieu.

Le **samedi**, le repas dansant a été très apprécié et les participants se sont bien amusés sur la piste de danse jusqu'à deux heures du matin. Nous espérons que le voisinage n'a pas été trop perturbé par la musique.

Le **dimanche**, début de matinée avec la messe à l'espace Eden, suivie du vin d'honneur et des bugnes place de la mairie. Le groupe Gergovia de Montbrison (Loire) nous a fait découvrir costumes, musiques et danses populaires. L'après-midi, un seul tour du corso (le deuxième étant plus de l'excès de vitesse pour se mettre à l'abri). De ce fait il y a eu pratiquement trois heures de spectacle sur scène à l'Espace Eden.
Merci aux bénévoles, annonceurs, caves et à la société Adage pour ses programmes et les très beaux lots du jeu gratuit.

MVA recherche de nouveaux bénévoles. Au cas – improbable – où personne ne viendrait s'incorporer à l'équipe, l'édition 2013 de la fête du vin blanc serait fortement compromise.
Il serait dommage que cette animation ne soit pas perpétuée. Je compte sur vous.
Contact Ph. Verscheure 06 07 91 57 55.

Le télégraphe de Veaunes

Notre saison a commencé avec un voyage d'une journée en Ardèche. Cette sortie a permis à une trentaine de personnes de découvrir ou de redécouvrir le site d'Ardelaine à Saint-Pierreville et les secrets de la laine, lors d'une visite très intéressante et bien documentée. Celle-ci a été suivie d'un repas-spectacle au col des 4 Vios, au cœur du cadre sauvage des Boutières, accompagné par des chansons de Jean Ferrat et Alain Leprest.

L'équipe s'est étoffée de nouveaux Veaunois et de bénévoles d'autres communes pour la confection d'un char lors de la fête du vin blanc de Mercurol. Les soirées pour agrafer, tourner, ébouriffer plusieurs centaines de fleurs ont réuni autour du pot de l'amitié les « petites mains », qui ont contribué à la réalisation du char : « *La France et ses régions* ». N'oublions pas non plus notre couturière, qui s'est affairée sans compter à la confection de tous les costumes avec un souci des détails… Le dimanche 4 novembre, malgré une météo menaçante et médiocre, le public a pu admirer la tour Eiffel entourée des Bretons, des Alsaciens, des Basques, des Arlésiens et des Parisiens.

Pour clôturer ces moments de convivialité, « la Reboule » a réuni toutes les bonnes volontés par un apéritif dînatoire à la salle des fêtes de Veaunes. À retenir les élans de générosité, de sympathie et d'enthousiasme de tous les participants qui ont contribué au succès de cette journée, qu'ils en soient remerciés.

Enfin, ne passons pas sous silence notre deuxième loto à Veaunes, qui a rassemblé plus d'une centaine de participants, dont de nombreux enfants, le dimanche 9 décembre. Le gros lot, un ordinateur portable, a aiguisé bien des envies…

Dès à présent, le prochain programme est en préparation, les nouveaux projets ne manquent pas et seront à découvrir sous peu.

Toute l'équipe du Télégraphe vous souhaite une heureuse année 2013.

Notre char pour la fête du vin blanc de Mercurol 2012

GARAGE DE L'HERMITAGE
coordonnées GPS 45°4'16" nord, 4°52'15" est
RENAULT
DACIA
Votre agent Florent DUFOUR
Mécanique - Carrosserie - Peinture - Exposition et vente véhicules neufs et occasions
58, avenue Gabriel Péri
26600 Tain-l'Hermitage
tél. 04 75 08 72 98
Route de Romans
26600 Mercurol
tél. 04 75 07 40 38

SN COMPTOIR RHODANIEN
ZONE ARTISANALE
26600 TAIN-L'HERMITAGE
TÉL. 04 75 07 00 50
FAX 04 75 07 15 60
Pauline
des morceaux de nature.
CERISES
ABRICOTS
PECHES NECTARINES
NOIX MARRONS

Les Amis de la Tour

C'est à force de répandre le bon grain qu'une semence finit par tomber dans un sillon fertile.
Jules Verne

- **Juin, juillet et août** furent réservés à la cueillette des fruits et septembre aux vendanges pour une partie des « forces vives ».

- **Pour les deux journées du patrimoine des 17 et 18 septembre**, une permanence fut tenue. Une séance de nettoyage de la chapelle Saint-Pierre fut faite en préalable à ces deux journées.

- **Le 19 septembre**, suite aux travaux de l'église paroissiale, la messe périodique fut organisée et célébrée à la chapelle Saint-Pierre de Marnas à la mémoire de notre ami Michel Chosson, décédé le 16 août. Ce fut une grande émotion ; notre patrimoine millénaire revit comme il l'aurait voulu.

- **Le dimanche 7 octobre**, nous avons reçu avec M. le Maire un groupe de visiteurs de notre patrimoine venu de Haute-Savoie. Après une présentation de l'association, de ses réalisations et de son organisation, nous avons fait une visite en bus à la chapelle. De chaleureuses félicitations furent prodiguées à toute l'équipe pour son travail. La promotion de notre patrimoine commence à porter ses fruits.

- **Dès le 28 septembre**, deux soirées par semaine ont été consacrées à la confection du char, un engouement chaleureux, avec l'accueil de 15 personnes en moyenne chaque soirée qui se prolongeait parfois après minuit.

- **Le 4 novembre** : la fête du vin blanc. Un véritable tableau de maître fut réalisé avec une technologie particulière qui résista à la pluie qui ruina le défilé et notre travail, mais de beaux costumes animèrent la présentation.

- **Le 8 novembre**, descente aux flambeaux. Le char s'est retrouvé illuminé à la Tour pour amener le Père Noël dans sa gondole, au ravissement de près de 300 petits et grands qui inaugurèrent la nouvelle montée de l'église terminée la veille ! Ils sont ensuite venus au gymnase avec le char déguster le vin blanc chaud offert (qui fut vite épuisé) et la tomme en salade.

- **Le 15 décembre** une première équipe a procédé à la destruction du char, une deuxième aux travaux de remontage du four déjà commencé et ces dames, après les fleurs, ont préparé le repas de midi où nous nous sommes retrouvés.

L'inauguration à laquelle vous serez conviés par affichage et voie de presse est prévue fin mai-début juin. Une magnifique restauration de la porte est terminée et sa pose va suivre. L'habillage de la partie inférieure du four est commencé en pierres disposées en épis de blé, la tablette et sa façade restent à faire, ainsi que le dallage en « queue de paon ».

Nous vous convions tous également à notre assemblée générale pour venir soutenir les serviteurs de votre patrimoine de Mercurol, le **dimanche 7 avril 2013 à 10 heures** salle Hermitage (à confirmer).
Contacts : 04 75 07 67 46 - 04 75 07 42 96 - 04 75 07 45 22.

Suivez en photo l'avancement de nos travaux et nos manifestations sur facebook (*l'inscription est gratuite mais obligatoire pour y accéder*) : www.facebook.com/mercurolpatrimoinehistorique - Mail : amtmercurol@free.fr

Les Amis de la Tour vous souhaitent une **bonne et heureuse année 2013.**

Basket club Mercurol–Chanos-Curson

La saison 2012 -2013 bat son plein depuis mi-août : début des entraînements des équipes seniors garçons et seniors filles, puis démarrage du championnat pour les 15 équipes engagées dont trois en ligue des Alpes : les cadettes, les juniors garçons et les seniors garcons 1 en promotion excellence. L'école de baby basket animée par Armony est ravie d'accueillir de nombreuses jeunes pousses. Le basket loisirs, avec ses nouvelles recrues, se réunit tous les lundis soirs. Une saison riche en événements qui s'achèvera par notre assemblée générale où les valeurs humaines telles que convivialité, esprit d'équipe, respect des autres seront mises à l'honneur.

Rendez-vous sur notre nouveau site internet **bcmcc.fr**

Quoi de neuf au sein du Basket club Mercurol – Chanos-Curson ?

Cette saison 2012-2013 s'inscrit dans la continuité pour les entraîneurs et emploi : Éric Rochart pour les seniors garçons 1 et Armony en contrat de professionnalisation. Mais Sylvain Périer, nouveau coach de l'équipe garçons 2, est venu renforcer l'équipe pédagogique. Tous nos vœux de réussite aux équipes.

Stage de la Toussaint

Pendant deux jours, vingt-cinq jeunes pousses du BCMCC (Baby à poussins(es)) ont pu allier perfectionnement, jeux, danses et musique. Encadrés par Armony, Margot et Damien, ils ont pu pratiquer leur sport favori de façon ludique et éducative. Le prochain stage aura lieu pendant les vacances de février.

Un projet pour les plus grands : un stage à Méjannes-le-Clap (Gard) au printemps.

Mercurol en pro B

Le jeudi 11 octobre, l'équipe pro B de Saint-Vallier s'est entraînée au gymnase de Mercurol, le complexe des deux Rives étant indisponible. C'est avec un grand plaisir que nous avons accueilli le club numéro 1 du département.

Fête du vin blanc

Comme chaque année, le BCMCC a apporté sa contribution au corso de la fête avec la réalisation d'un char. Les États-Unis et ses stars NBA s'imposaient dans le thème : « Les Pays du monde ». Bravo à tous les bénévoles !

Nos incontournables : le loto du 2 décembre et la matinée « boudin » du 16 décembre

Merci à tous les bénévoles : succès confirmé pour tous ces rendez-vous appréciés de tous.

Soirée théâtre : *Clan des veuves*

Salle comble, spectateurs ravis, un spectacle anticrise… Bravo à Jérôme pour l'organisation de cette soirée… Merci à tous les participants

Journée famille du 18 décembre

Toute la grande famille du BCMCC (petits, grands, parents, grands-parents…) était réunie autour du sapin pour clôturer cette après-midi récréative où jeux et matchs se sont déroulés dans une ambiance conviviale et familiale.

Manifestations à venir :

Retenez ces quelques dates et bien sûr les week-ends pour encourager vos équipes :

- *8 février 2013* : théâtre : « *Couple mode d'emploi* »
- *9 mars 2013* : repas dansant
- *31 mars 2013* : compagnie Péricard
- *avril 2013* : réception des partenaires

À vous et vos familles, le BCMCC adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2013.

Farandole « sou des écoles »

L'année 2012, s'est achevée et laisse place à 2013… À cette occasion, Farandole vous présente ses meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Les manifestations mises en œuvre tout au long de l'année scolaire par Farandole permettent, durant la scolarité de nos enfants, de financer les initiatives et projets proposés par les enseignants (sorties scolaires, intervenants, achat de matériel). Comme nous ne remercions jamais assez les personnes qui soutiennent nos actions, soit financièrement, soit en nous consacrant du temps… Encore un grand MERCI, MERCI à tous !…

Quelques actions étaient mises en place. En novembre la participation de l'école au défilé de la fête du vin blanc, une vente de calendriers en décembre ; les enfants ont proposé des dessins « autoportrait » sur un torchon décoratif et le Père Noël n'a pas oublié notre école. Les petits et les grands ont été bien gâtés et un goûter a clôturé cette belle journée.

Nos manifestations :

- notre loto annuel a eu lieu le dimanche *20 janvier 2013* à 14 h à l'espace Eden, de nombreux lots ont été gagnés : une tablette numérique, un baby-foot, une cave à vin…
- la fête de l'école aura lieu le *28 juin 2013*.

On compte sur vous ! Contact : 04 75 07 71 90.

Téléthon Mercurol-Veaunes

Donner avec ostentation, ce n'est pas très joli ; mais ne rien donner avec discrétion, ça ne vaut guère mieux.
Pierre Dac

Le 15e Téléthon de Mercurol-Veaunes a rapporté la somme de **6 240 €** pour 2012. L'équipe du Téléthon a organisé :

- **dimanche 7 octobre 2012** : une matinée tripes ;
- **vendredi 7 décembre 2012** : un lâcher de ballons au groupe scolaire du village et à l'école des Chassis ;
- **samedi 8 décembre 2012** : un repas à la salle Eden, suivi d'une pièce de théâtre jouée par la troupe de Granges-lès-Beaumont. Lors du repas, Ludovic Pleynet nous a fait partager son vécu au quotidien de sa maladie : la myopathie et son évolution. Une grande émotion a été ressentie suite à son intervention.

D'autres partenaires ont amené leur contribution à cette grande cause :

- **Studio Form** de Mercurol a organisé une animation sportive et une vente de crêpes au sein de son club ;
- **le foyer rural** a animé le samedi 1er décembre 2012 une journée sportive (marche nordique, badminton, danse zumba) ;
- **le Domaine de la Ville Rouge** a servi le dimanche 2 décembre 2012 un repas au sein de sa cave.

L'argent récolté lors de ces trois manifestations a été reversé au profit du Téléthon. Nous remercions tous les généreux donateurs ainsi que les bénévoles qui ont participé à cette action.

L'équipe du Téléthon

Foyer rural de Mercurol

Association de culture, loisirs et d'éducation populaire

Le Forum des associations à Chanos-Curson début septembre a lancé la saison du Foyer rural. Nous avons proposé aux visiteurs toutes nos activités, les majorettes et l'école de chant étaient présentes, avec une petite démonstration des majorettes sur la scène. Plusieurs contacts ont été pris avec des personnes intéressées par nos propositions. Merci à Familles rurales de nous accueillir tous les ans.

Le 7 septembre a eu lieu notre **assemblée générale**. Nous avons présenté le bilan moral devant une trentaine de personnes présentes : le foyer « se porte bien » et ses finances sont équilibrées.

Le bureau a été élu :

- président : Michel **Betton** - vice-présidente : Martine **Lafont** ;
- trésorier : Marc **Murand** - adjointe : Mireille **Pleynet** ;
- secrétaire : Francis **Vidril** - adjointe : Aviva **Wolf** ;
- membres : Régine **Gauchier** - Yohan **Goue**.

La fête du vin blanc a été l'occasion pour notre groupe de 26 majorettes de montrer ses talents devant un nombreux public bien au chaud à l'espace Eden, après avoir malheureusement essuyé quelques gouttes de pluie pendant le défilé. Bravo aux bénévoles de la section majorettes.

Fin novembre nous avons invité la troupe de **théâtre** des « Ateliers d'Orsole » qui nous a présenté « *La lune des pauvres* » à la salle Hermitage. La presse locale a titré avec justesse « *les absents ont eu tort* », car la pièce était très bien jouée, malgré le texte parfois compliqué. Une belle performance d'acteurs amateurs qui a ravi le public présent et nous a interrogés sur les effets pervers de la misère au quotidien.

Une journée multisports a été organisée pour la première fois début décembre au profit du téléthon. Suite à l'heureuse initiative de la dynamique équipe de notre section badminton, cette journée a permis aux visiteurs de tester le badminton, la marche nordique ou de danser la zumba. Plus de 300 euros de dons ont ainsi été récoltés. Un grand merci aux membres du badminton dont le dévouement et l'efficacité font chaud au cœur. Seule ombre au tableau : l'art floral que nous avons dû abandonner faute d'un nombre suffisant de participantes, après 13 ans de succès quand même.

Nos activités régulières :

- **badminton** le lundi 19 h - 21 h et le jeudi 20 h 30 - 22 h 30 : 06 37 83 36 22 - ou bad.mercurol@gmail.com
- **couture** le lundi après-midi : 04 75 07 42 05
- **ateliers créatifs** le mercredi à 14 h
- **tennis** : responsable au 04 75 02 86 22
- **marche nordique** le mardi et le jeudi midi et le vendredi soir : 04 75 07 43 55
- **initiation à l'informatique** le lundi soir et le mercredi soir : 04 75 07 43 55
- **zumba** le jeudi soir à 19 h 30 à Chanos
- **majorettes** : entraînement le mardi de 18 h à 19 h 30 à la salle de Veaunes
- **gymnastique dynamique** le mardi et le jeudi de 18 h 30 à 19 h 30 à Mercurol
- **gymnastique pour tous** le lundi matin de 9 h à 10 h à Mercurol
- **cours de chant** le mercredi à salle Hermitage : à 17 h 30 (enfants) et 18 h 30 (adultes) : 04 75 07 40 01.

Nos prochaines manifestations :

- **bourse aux livres** le samedi 26 janvier 2013 à la salle Hermitage ;
- **bourse autos-motos anciennes** le dimanche 19 mai 2013 au gymnase.

La Grappe dorée Mercurol-Veaunes

Accommodé avec un regard et un sourire appropriés, le silence peut donner d'excellents résultats.

Moras-en-Valloire le 22 mars 2012

Marche du 17 avril sur les hauteur de Ozon

Activités du 2e semestre 2012

- **7 juin** : pique-nique à Font-d'Urle avec 61 personnes.
- **25 juin** : repas avec le club de Chanos.
- **5 juillet** : grillades pour 64 personnes. Aux barbecues : Roger, Bernard, Gilbert et d'autres.
- **13 septembre** : méchoui de 80 convives. Bravo à Roger et à toute l'équipe qui a préparé ce repas.
- **2 novembre** : pour la fête du vin blanc confection des bugnes ; 30 personnes ont répondu présentes.
- **4 novembre** : participation au corso avec la confection d'un char « la mappemonde ». Bravo à l'équipe pour la réalisation de cette œuvre (où Mercurol était situé géographiquement).
- **13 novembre** : sortie à Désaignes, avec repas à la ferme-auberge suivi par la visite du vieux village médiéval.
- **13 décembre** : goûter de Noël ; friandises et bûches sont toujours bien appréciées.

Activités prévues en 2013

- **Tous les mardis**, deux groupes de marche avec Régine et Colette.
- **10 janvier** : tirage des Rois.
- **27 janvier** : assemblée générale à Veaunes.
- **7 février** : concours de coinche salle Eden.
- **14 mars** : repas grenouilles.
- **12 au 19 mai** : voyage en Turquie ouvert à tous ; il reste quelques places.
- **23 mai** : anniversaires.
- **6 juin** : pique-nique Puy-Saint-Martin
- **3 et 4 août** : voyage à Annecy pour le feu d'artifice.

Sortie à la ferme-auberge de Désaignes le 11 octobre 2012

Juliette Rioufol 04 75 07 42 63 - Hélène Lombard 04 75 08 07 52 - Jean-Marc Badier 04 75 07 42 63

Pique-nique à Fond-d'Urle le 7 juin 2012

Sortie à Boucieu-le-Roi : le vélorail le 24 mai 2012

Yoga relaxation

vous souhaite une bonne année

Le secret du bonheur ne consiste pas à rechercher toujours plus, mais à développer la capacité d'apprécier avec moins.

Les êtres sont comme des fleurs. Chacun a sa beauté propre, chacun s'ouvre et s'épanouit à sa manière et à son rythme.

Séances de yoga relaxation à Mercurol à la salle Hermitage :
Le LUNDI de 16 h 45 à 17 h 50 et de 18 h à 19 h 15

Vous pouvez faire une séance d'essai en janvier.

Contacts :

04 75 07 70 29 - 06 89 94 58 29

Claudine.aurand@laposte.net – yogarelaxastro.canalblog.com

Cantine

La cantine scolaire de Mercurol est une association gérée par un bureau composé exclusivement de parents d'élèves bénévoles.

L'association reçoit une aide de la municipalité, mais fonctionne en parfaite autonomie au quotidien (confection des repas, référencement des fournisseurs, gestion du personnel, organisation d'événements, vente des tickets, recouvrement, gestion des salaires…).

La cantine sert plus de 100 repas par jour. Tous les plats sont confectionnés sur place avec des denrées fraîches et régionales.

Vous pouvez faire confiance à Vanessa qui met un soin tout particulier dans le choix de ses matières premières, dans la confection de ses plats et dans la création de ses menus.

Le service et l'encadrement des enfants sont assurés par Odette, Béatrice, Harmonie et Sandrine. Nous avons aussi nos « drôles de dames », même si notre président ne se nomme pas Charlie.

La cantine organise également des repas à thème. Ces repas ont pour but de faire plaisir aux enfants (Noël, Halloween…) mais aussi de soutenir certaines actions.

Le bureau remettra donc un chèque au téléthon 2012 et un autre à l'école pour le voyage à Paris.

Appel aux parents : rejoignez-nous… Être bénévole, ça peut être aussi donner 2 heures de son temps sur une année… Pour le service d'un repas à thème par exemple.

Le bureau et les membres de l'association vous souhaitent à tous une année 2013 gourmande et prospère.

Familles rurales Chanos-Curson

Le monde est tôt ou tard une école pour nous.
Étienne Vigée

L'association Familles rurales de Chanos-Curson existe depuis plus de 20 ans. Elle a rédigé un projet éducatif dont les objectifs sont les suivants :
• conforter la dimension éducative des familles,
• améliorer la qualité de vie des familles,
• contribuer à l'animation du milieu de vie.

Ces trois points sont en lien avec les valeurs du mouvement national « Familles rurales » qui est présent dans tous les départements de France et qui accompagne les initiatives locales.

Connue pour son centre de loisirs « Les Turlutins », l'association de Chanos-Curson s'est lancée depuis quelques années dans de nouveaux projets. Il s'agit de créer et de développer des animations familiales sur notre territoire : vide-grenier et vide-coffre à jouets, apéro-jeux, soirée jeux en famille, sorties familiales ont vu le jour petit à petit.

Ces projets d'animation locale ont été mis en œuvre suite à un questionnaire et à un diagnostic de territoire en lien avec différents partenaires. Grâce à cette démarche, la CAF de la Drôme nous soutient financièrement et nous accompagne au quotidien, ce qui nous permet de proposer des actions de qualité.

À travers ces réalisations, nous ciblons les populations de Mercurol, Veaunes et Chanos-Curson, car nous souhaitons créer du lien entre les habitants de ces trois villages. Soucieux de maintenir aussi le dynamisme de la vie associative locale, nous organisons le forum des associations tous les ans, début septembre à Chanos, pour les trois villages. Nous participons aussi aux projets initiés par des associations voisines tels que le carnaval de Chanos-Curson et la fête du vin blanc de Mercurol.

Pour 2013, notre association a déjà prévu d'organiser le défilé du carnaval de Chanos-Curson, une sortie familiale à la montagne le 30 janvier et une à la mer le 26 juin, des soirées jeux en familles, un bal folk à la fin de l'hiver, un vide-grenier en avril et une conférence pour les parents autour des dangers d'internet pour nos enfants. D'autres actions, comme des rencontres intergénérationnelles ou des soirées festives, viendront aussi ponctuer l'année.

Ces projets sont mis en place par une équipe de bénévoles très dynamiques qui représente les trois villages. Ils sont aidés par l'équipe de salariés permanents de l'association. Et si tous se mobilisent sur ces différentes réalisations, c'est parce qu'ils se retrouvent sur une envie commune : **« bien vivre ensemble »**.

ACCA Mercurol

Visez la lune et si vous échouez, vous serez encore parmi les étoiles.

Lapin de garenne où es-tu ? On comprend le désintéressement des nouveaux jeunes chasseurs tant le petit gibier est absent. Même le lièvre, malgré un plan de chasse rigoureux, est en baisse ; pour la saison, il a été prélevé 22 lièvres contre 34 en 2011. Heureusement dame bécasse, lâchers de faisans et de chevreuils ont occupé nos journées cynégétiques. À ce jour, cinq sangliers ont été tirés sur la commune, mais peu de trafic tout de même.

Furetage de messieurs les lapins.

Pour les battues aux renards de janvier et février, appelez Jacky Margier au 06 80 90 75 50.

Notre président départemental Alain Hurtevent et moi-même vous recommandons d'être très prudents à la chasse, un seul accident, c'est déjà un accident de trop.

Le conseil d'administration vous souhaite une bonne et heureuse année 2013.

Battue aux renards intercommunale

Amicale boules Mercurol-Veaunes

C'est en septembre qu'a commencé notre nouvelle saison bouliste.

Le temps clément de cette année nous a permis de profiter de nos jeux en extérieur, avec toujours autant de joueurs sur la piste le mardi et le vendredi. En cas de mauvais temps les boulistes se rabattent dans le local pour « taper » la belote ou le tarot.

L'année sportive débutera le 9 mars 2013 avec son repas annuel.

Ensuite suivront les différentes compétitions :

- **26 avril 2013** : concours sociétaires.
- **1er juin 2013** : concours en 32 quadrettes Challenge Roffat.
- **13 juin 2013** : concours vétérans en 16 quadrettes, 3 parties, avec repas à midi.
- **20 juin 2013** : concours mixtes en 16 triplettes.
- **20 juillet 2013** : concours 32 doublettes.
- **24 août 2013** : concours 16 quadrettes Challenge Mariusse.
- **6 septembre 2013** : concours sociétaire suivi d'un repas offert aux joueurs.

Pour le concours interassociations, celui-ci est mis en sursis (les associations sont trop peu nombreuses à vouloir y participer).

L'Amicale boules Mercurol-Veaunes vous présente ses meilleurs vœux pour 2013.

La présidente Josette Jullien

Contrôle technique de l'Hermitage
DEKRA
Les Chassis Ouest - RN 7
26600 Mercurol
tél. 04 75 06 14 60
fax 04 75 06 14 62

LOCA-FÊTE
Au service de vos réceptions
Location de vaisselle
NOUVEAU !! Location de nappes rondes, rectangulaires, de housses de chaises…
Location de vaisselle, tables, chaises, mange-debout, plats, matériel de réception, fontaines à champagne, percolateur…
Vaisselle rendue sale
Vente d'articles de fêtes : serviettes, nappes, chemins de table, compléments jetables, ballons, décoration…
Les Devès, RD 532
(route de Romans, 300 m avant la déviation de Chanos-Curson)
26600 MERCUROL
Tél. 04 75 08 79 96
www.loca-fete.fr

Les gais Lurons

Nos faiblesses nous attachent quelquefois les unes aux autres autant que pourrait le faire la vertu .

Vauvenargues

Tout d'abord, nous tenons à vous remercier pour avoir fait de ce réveillon de la Saint-Sylvestre une véritable réussite. Votre participation nombreuse et chaleureuse nous a beaucoup touchés.

Grâce à la bonne humeur, au dévouement et au travail de chacun, nous entrons sereinement dans l'ère de nos 50 printemps. Bien sûr que les rides apparaissent, mais ce sont les traces que la vie nous laisse, nous souhaitons profiter de cette année, car, après tout, 50 ans c'est l'âge où vivent bien des rêves, âge qui est encore la fleur de l'âge, l'âge des fleurs.

Ce moment de poésie passé, permettez-nous de vous souhaiter, à vous et vos proches, tous nos vœux de bonheur et de santé, que l'ambiance morose qui nous entoure soit balayée d'un revers de main pour faire place à la bonne humeur et à l'amitié, les deux valeurs qui nous caractérisent et qui nous font avancer le sourire aux lèvres.

Bonne année à vous tous.

Au plaisir de vous rencontrer lors d'une des nombreuses manifestations de notre beau village.

Les gais Lurons

CCPH Info

Coupure du pont du chemin des Levées

Dans le cadre de la politique de limitation des inondations et plus précisément celles de la Bouterne dans Tain-l'Hermitage, des travaux ont débuté mi-novembre 2012. Ils consistent en un élargissement du lit de la Bouterne du pont des Levées à la zone de loisirs de Tain-l'Hermitage (400 mètres) et le changement de son pont pour un gabarit plus large.

Ces travaux nécessiteront à plusieurs reprises la fermeture du pont du chemin des Levées : du lundi 10 au vendredi 14 décembre 2012 et du 14 janvier au 2 avril 2013.

Durant ces périodes de coupure, une déviation sera mise en place via le quartier des Prés.

Le service rivière de la communauté de communes reste à votre disposition pour tous renseignements (tél. : 04 75 07 01 80).

Art Créa'Tif
Tél. 04 75 07 37 88
mardi et mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h
jeudi de 8 h 30 à 12 h (l'après-midi sur demande)
vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h
samedi de 8 h 30 à 16 h 30

L.A.C
Forage - Terrassement

L.A.C
Les chardières - 26600 Mercurol
Port. : 06 33 62 18 26 - Fixe : 09 81 72 40 36
lac.tpforage@gmail.com
2 foreuses dont une de moins de 80 cm de large (passage portillon)
Installation de pompes
Terrassement
VRD / TP

La nouvelle année et le calendrier

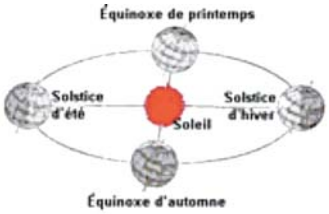

Dans son double mouvement autour du soleil, la terre incline vers le soleil tantôt le pôle nord, tantôt le pôle sud. C'est cette inclinaison de l'axe de la terre qui amène les différentes saisons. Dans les contrées sous la latitude de la France, il y a quatre saisons : le printemps, l'été, l'automne et l'hiver. Le **printemps** commence le **20 mars**, à l'équinoxe de printemps – ou équinoxe vernal –, époque à laquelle le jour et la nuit sont égaux en durée. **L'été** commence le **21 juin**, au solstice d'été, époque où le jour est le plus long de l'année. **L'automne** commence le **22 septembre**, à l'équinoxe d'automne, époque à laquelle le jour et la nuit sont égaux en durée. **L'hiver** commence le **21 décembre**, au solstice d'hiver, époque où le jour est le plus court de l'année.

La nouvelle année ne commence pas dans toutes les cultures au même moment, et notre calendrier actuel, dit calendrier grégorien, n'a pas toujours été le calendrier en vigueur en Occident.

D'ailleurs, le fait de commencer l'année en plein hiver n'est pas une chose naturelle et évidente : les Romains de l'Antiquité, par exemple, considéraient que le début de l'année se situait au printemps, au moment du renouveau de la nature. Cependant il y a un bon argument en faveur du début de l'année au 1er janvier : les jours ont commencé à rallonger depuis le solstice d'hiver, ce qui nous permet, malgré le froid de l'hiver, de penser déjà aux beaux jours !

Du calendrier julien...

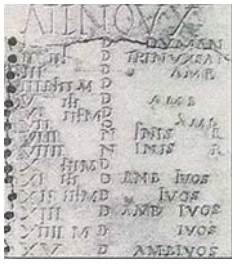

Le calendrier julien, mis en place sous le règne de Jules César en 45 avant notre ère, est l'ancêtre direct de notre calendrier actuel. Il s'agissait d'un calendrier solaire permettant de ramener les saisons aux mêmes dates chaque année. L'année comptait 365 jours, sauf les années bissextiles qui comptaient 366 jours. Une année bissextile comprend un 29 février. Ce système n'était cependant pas parfait, dans la mesure où le temps écoulé entre deux passages consécutifs du soleil par le point équinoxial de printemps est en réalité de 365,2422 jours. Le décalage opéré par cette erreur ne se fit sentir que longtemps après (7,5 jours pour 1 000 ans).

... au calendrier grégorien actuel

La nécessité de réformer ce calendrier devint cependant urgente sous le pontificat de Grégoire XIII, car la date de Pâques qui avait été fixée au dimanche suivant le 14e jour de la lune de printemps paraissait de moins en moins annoncer le printemps ! Le calendrier grégorien fut donc promulgué en 1582 à Rome, puis adopté progressivement dans toute la chrétienté. Imaginons ce que ressentit la population de Rome lorsque, pour rattraper 10 jours de retard sur le soleil, on passa sans transition du jeudi 4 octobre 1582 au vendredi 15 octobre 1582 !

À l'heure actuelle, c'est ce calendrier qui a été le plus adopté de par le monde, même si de nombreux pays gardent en parallèle un autre système de calendrier qui leur est propre. Ainsi, il existe des calendriers lunaires (fondés sur le cours de la lune) ou luni-solaires (fondés à la fois sur le cycle annuel du soleil et sur le cours de la lune), comme le calendrier chinois, le calendrier musulman, le calendrier hébraïque...

Ailleurs, quand commence l'année ?

En Chine, bien que le calendrier grégorien soit officiellement en vigueur, le calendrier chinois traditionnel, qui est luni-solaire, continue d'être suivi pour toutes les fêtes ancestrales. Ainsi, le nouvel an chinois sera fêté en janvier
D'après le calendrier musulman, calendrier fondé sur le cours de la lune, l'année nouvelle 1434 commence le jour de l'Hégire. Ce calendrier reste la référence pour les fêtes religieuses, même si la plupart des pays musulmans ont adopté le calendrier grégorien pour la vie courante.
Dans le calendrier hébraïque, un calendrier luni-solaire qui reste la référence pour les fêtes religieuses juives, l'année nouvelle a commencé le 2 décembre 2012. La fête du début d'année s'appelle Rosh Hashana et donne l'occasion de se souhaiter une année « douce comme le miel ».
Dans l'est de l'Europe (en Russie par exemple), les églises orthodoxes utilisent toujours le calendrier julien, ce qui fait qu'on fête Noël et le nouvel an en Russie avec un décalage actuel de 13 jours par rapport à la France.

ADAPEI de la Drôme
au service des personnes handicapées mentales

Adapei de la Drôme

L'amour est la goutte d'eau qui redonne la force à une fleur flétrie de se relever.

L'Adapei remercie tous ceux qui ont contribué au succès de la vente des brioches, opération qui permet de sensibiliser et parler du handicap.

L'Adapei s'excuse de la mauvaise qualité des brioches de cette année ; elle est très mécontente de son fournisseur.

Une nouvelle fois, vous avez été nombreux à vous mobiliser pour notre opération brioches. Toutes les formes d'aides ont été les bienvenues. Au-delà de la crise, chacun avait son propre ressenti, mais personne n'a baissé les bras.

Vous avez été nombreux à nous interpeller sur la mauvaise qualité des brioches et avec juste raison. C'est le même fournisseur depuis 10 ans. Notre commande, notre cahier des charges n'ont pas changé. Mais nous n'avons pas eu le même produit : nous avions commandé des brioches au beurre, l'entreprise nous a livré des brioches à l'huile… Nous allons bien évidemment exiger une facture revue à la baisse. Plus important encore, l'an prochain, nous changerons de fournisseur et de présentation. Par là nous voudrons montrer clairement la différence entre le « cru » 2013 et celui de 2012.

Nous sommes d'autant plus déçus que les résultats ont bien répondu à notre désir de trouver des solutions pour les personnes handicapées vieillissantes. À l'heure du bilan, cette année est à nouveau une réussite. On se réjouit de savoir que nos aînés bénéficieront de cet apport financier au sein de leur foyer de Saint-Marcel-lès-Valence. Pour eux et pour l'ensemble des personnes accueillies par notre association nous vous disons :

MERCI pour votre participation.

Association intercommunale d'aide aux familles

Contact : Association intercommunale d'aide aux familles de l'Hermitage
11 quai Arthur Rostaing - 26600 Tain-l'Hermitage - **Tél. 04 75 08 70 00 - aiaf@wanadoo.fr**

Contacts Mercurol : M^me^ Fonfrède : 04 75 07 44 24 - M. Chanove : 04 75 07 41 36.

ROFFAT T.P.
ROFFAT
Carrières - TP
MERCUROL - PUYGIRON - DIVAJEU
Tél. 04 75 07 83 50 - Fax 04 75 07 83 54
www.roffat.fr

BigMat GIRARDON
www.girardon.fr
OUVERT AUX PARTICULIERS
LIGNE GÉNÉRALE 04 75 07 81 30
CARRELAGE et AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR 04 75 07 81 32
MENUISERIE 04 75 07 81 39
ZA les Roussettes 26600 Mercurol

Demande de documents administratifs

Les documents

Réalisez en mairie vos demandes de carte nationale d'identité, de permis de conduire. Certains documents demandent la présence du propriétaire (empreintes et signatures obligatoires).

Documents administratifs

Pièce d'identité : La demande est faite auprès de la mairie de son domicile. Présence obligatoire du demandeur (mineur ou majeur) pour la prise d'empreinte et la signature.

Passeport : Les passeports biométriques doivent être faits dans des mairies agréées.

Sortie de territoire : La demande doit être faite par la personne qui détient l'autorité parentale pour les mineurs de nationalité française auprès de la mairie du domicile.

- lorsque les parents sont mariés, il est nécessaire d'apporter le livret de famille, ainsi que la carte d'identité ou le passeport de l'enfant mineur ;
- pour les parents non mariés, il est nécessaire d'apporter le livret de famille, ainsi que la carte d'identité ou le passeport de l'enfant mineur et de remplir une attestation pour le parent non présent ;
- pour les parents divorcés ou séparés, les modalités sont identiques ; il faut en plus présenter le jugement précisant qui détient l'autorité parentale.

Carte grise : Les cartes grises peuvent être faites soit chez des garagistes agréés, soit à la préfecture de la Drôme.

Recensement militaire

Les jeunes qui vont avoir 16 ans doivent, à partir du jour de leur anniversaire, se présenter en mairie pour le recensement militaire munis des pièces suivantes :

- livret de famille,
- carte d'identité.

Liste électorale

Pour pouvoir voter, les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales, la date limite d'inscription étant fixée au 31 décembre de chaque année.

C'est une démarche volontaire (à effectuer au plus tôt) auprès de la mairie.

À compter du 19 janvier 2013, un nouveau modèle de permis de conduire

D'ici quasiment un an, les permis roses en papier cartonné disparaîtront au profit du nouveau permis de conduire à puce, qui entrera en vigueur en janvier 2013. Il devra être renouvelé sans examen sur le même mode que les passeports.

Le nouveau document, qui aura la forme d'une carte de paiement, contiendra les empreintes digitales du conducteur, ainsi qu'une puce qui permettra de régler les amendes routières par internet ou de se connecter sur le site du ministère de l'Intérieur pour, par exemple, consulter son solde de points de façon plus rapide et pratique qu'actuellement.

Ces mesures, détaillées dans un décret publié au Journal Officiel, découlent d'une réglementation européenne de décembre 2006 sur l'harmonisation du permis de conduire. L'arrivée de ce permis répond à un triple objectif : lutter contre la fraude documentaire, garantir la libre circulation des personnes, et améliorer la sécurité routière.

Grâce à ce dispositif, en cas de contrôle, la police pourra, à l'aide de lecteurs placés dans ses véhicules, s'assurer que le document présenté n'est pas falsifié. De la même façon, elle aura accès à l'historique du conducteur qui ne devrait plus pouvoir échapper au paiement des PV, y compris dans un autre pays de l'Union que celui dont il est ressortissant.

Un permis à renouveler de la même manière qu'un passeport

C'est le principal changement. Ce nouveau permis devra être renouvelé, tous les quinzes ans sans examen, sur le même principe que les passeports. Les permis de conduire de catégories C (poids lourd) et D (transports en commun) devront en revanche être renouvelés tous les cinq ans. Ce renouvellement du permis permettra d'actualiser la photo d'identité et l'adresse de son titulaire

L' automobiliste devra s'acquitter au minimum des frais d'envoi du nouveau permis, a indiqué le ministère, qui affirme n'avoir pas encore décidé si le document lui-même serait facturé.

Jusqu'à 2033 pour l'adopter

Les titulaires d'un permis de conduire antérieur au 19 janvier 2013 devront alors l'échanger contre son semblable à puce avant 2033. Plus de 40 millions de permis roses, sans date de péremption, sont actuellement en circulation en France et seront concernés.

POMPES FUNÈBRES DE L'HERMITAGE
À votre écoute 24 h / 24 - 7 jours / 7
Parking privé - Accès handicapés

Quartier La Mule Blanche - Les Lots
MERCUROL
Tél. 04 69 24 12 66

MENUISERIE BOIS PVC
Agencement, escalier, parquet
SARL Ets MANDON
Parc d'activités des Fleurons
400 allée du Millésime - 26600 **MERCUROL**
Tél. atelier 04 75 08 77 82 - Fax 04 75 08 24 49
www.menuiserie-mandon.com

Mairie, quelques infos

04 75 07 40 05 – courriel : mairie@mercurol.fr – site : www.mercurol.fr

Signalez votre changement…

Vous arrivez ou partez de la commune de Mercurol, un geste bien utile : signalez-le à la mairie. Pensez aussi à prévenir l'association auquel vous étiez inscrit sur Mercurol.

Si vous arrivez, la mairie vous fournira tous les renseignements utiles de la vie associative.

Conseils d'hiver…

- Aérez chaque jour votre maison. Gare aux chutes, soyez prévoyant.
- Ne bouchez pas les entrées et sorties d'air. Vérifiez l'isolation de vos conduits extérieurs.
- Pensez à un second ramonage de sécurité.
- Un toit et quelques graines pour les oiseaux. Mettez aussi un peu d'eau non gelée.
- Avez-vous fait la vidange des canalisations ?

Du nouveau pour les deux roues

Dans le cadre de l'harmonisation européenne, le décret rappelle que le permis moto va également subir quelques modifications à partir de janvier 2013.

Si le permis A1 pour les motos jusqu'à 125 cm³ restera accessible à partir de 16 ans, un permis intermédiaire fera son apparition, le permis A2, pour les motos entre 125 et 600 cm³, accessible à partir de 18 ans.

Après deux ans, le titulaire de ce permis pourra accéder au permis A (toutes motos), sous réserve d'une formation de sept heures. Le jeune motard sera donc « bridé » pendant deux années.

Le permis A, sans limite de cylindrée, sera alors directement accessible à partir de l'âge de 24 ans.

Dernière nouveauté, cette fois pour les scooters : une nouvelle catégorie de permis sera créée à partir de 2013 pour conduire un cyclomoteur de 50 cm³ : le permis AM. Pour le décrocher, il faudra alors avoir 14 ans, avoir réussi une épreuve de code de la route, et suivi une formation de sept heures dans une école de conduite.

URGENCES

15 Samu	**17** Police	**18** Pompiers	**115** Sans-abri
112 Appel d'urgence européen	**119** Enfance maltraitée	**116000** Enfants disparus	

Pierre Bati - Déco
PIERRE CHALAYE
MERCUROL
PEINTURE • DÉCORATION
JOINTS • PLAQUES DE PLÂTRE
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS
TÉL. 04 75 07 42 96
PORT. 06 30 64 03 26

Soins visage/corps
Épilation
Manucure
Beauté des pieds
Maquillage
UV - Sauna infrarouge
Decleor
Couleur Caramel
Atelier des Délices
Au paradis de Gaëlle
Le Village - 26600 Mercurol
04 75 06 48 60
Mardi 9 h - 12 h / 14 h - 18 h ; mercredi matin fermé / après-midi sur demande ; jeudi et vendredi 8 h 30 - 19 h ; samedi 8 h - 16 h.

Accueil des scolaires

Ce partenariat avec l'école du village est l'un des projets phares de la bibliothèque.

Avec l'école, notre équipe partage un objectif commun, celui de promouvoir la lecture auprès des enfants.

La première démarche consiste à accueillir les scolaires au sein de la bibliothèque et leur permettre de venir choisir un livre sur place.

Plusieurs animations, dont les thèmes ont été choisis conjointement avec les enseignants, sont également prévues en 2013 :

- les sorcières en janvier février ;
- l'astronomie et la science en mars avril ;
- la vie des abeilles en mai juin.

Photos Françoise Mollard

C'est arrivé en 1913 ! Voilà 100 ans.

L'Angleterre remporte le Tournoi des 5 Nations et réalise le grand chelem.

Le treizième dalaï-lama Thubten Gyatso proclame l'indépendance du Tibet.

9 janvier : naissance de Nixon.

9 janvier : Hjalmar Johansen meurt à Oslo. Né à Skien en 1867, il fut un brillant gymnaste. Il devient champion du monde en 1889 à Paris.

17 janvier : Raymond Poincaré est élu Président de la République française.

18 janvier : la Grèce bat la Turquie à Lemnos. Il s'agit de la dernière bataille de la première guerre des Balkans.

2 février : inauguration à New York de la plus grande gare du monde. La « Grand central station » de New York ouvre ses portes en plein cœur de Manhattan, construite sur deux étages et sur 32 hectares de superficie (gare et voies).

4 mars : Thomas W. Wilson devient président des États-Unis.

26 mars : la Bulgarie prend la ville Andrinople (province turque).

3 avril : en France, la durée du service militaire passe à 3 ans.

16 avril : à Lambaréné (Gabon), ouverture de l'hôpital du docteur Schweitzer.

24 avril : inauguration à Manhattan du plus haut gratte-ciel du monde de l'époque, le Woolworth Building (241 mètres).

18 mai : naissance à Narbonne de Charles Trenet, le « fou chantant ».

29 mai : scandale mémorable lors de la première du « Sacre du printemps » d'Igor Stravinsky.

12 juin : décès du Grand Vizir d'Istambul (assassiné).

26 juin : Aimé Césaire naît à Basse-Pointe en Martinique. C'est un poète et personnage politique français.

En espérant que ce bulletin, avec tous nos vœux, vous apporte un petit rayon de soleil au cœur de l'hiver, l'équipe de la commission Communication : Véronique Blaise, Annie Guibert, Perrine Martinot, Michel Brunet, Yves Dupin, Christophe Faure et le responsable Philippe Verscheure vous donne rendez-vous au mois de juillet prochain.

Sommaire

Les vœux du maire ..... 2e couv

Accueil des scolaires ..... 3e couv

Le mot du maire 1

Comptes rendus des conseils municipaux 2-5

Recensement 6

Parc vert et jeux d'enfants
Nettoyage de printemps 7

Dénomination des voies de circulation
et numérotation des habitations 8-9

Finances et budget
Éclairage public plus économe 10

État civil
Informations paroissiales 11

Cérémonie du 11 novembre 2012 12

Repas des aînés Mercurol-Veaunes
Bienvenue aux nouveaux 13

Concours des maisons fleuries
Concours des illuminations de fin d'année 14

Bibliothèque et culture 15

Découvrir le raku 16

Mercurol-Veaunes Animation 17

Le télégraphe de Veaunes 18

Les Amis de la Tour 19

Basket-club Mercurol–Chanos-Curson 20

Farandole « sou des écoles »
Téléthon Mercurol-Veaunes 21

Foyer rural de Mercurol 22

La Grappe dorée Mercurol-Veaunes 23

Yoga relaxation
Cantine 24

Familles rurales Chanos-Curson 25

ACCA Mercurol
Amicale boules Mercurol-Veaunes 26

Les gais Lurons
CCPH Info 27

La nouvelle année et le calendrier 28

ADAPEI de la Drôme
Association intercommunale d'aide aux familles 29

Demande de documents administratifs 30

Permis de conduire 31

Mairie, quelques infos 32

Vivre à Mercurol - Bulletin d'informations municipales janvier 2013

www.impressions-modernes.fr Imprim'Vert